**Zeitschrift:** The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1943)

**Heft:** 1016

**Artikel:** La fin de l'extrémisme

**Autor:** Béguin, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-688182

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

German booksellers have asked the publishers not to trouble to send prospectuses, advertisements, &c., in future, but merely to pack everything they can spare into boxes and send it across the frontiers.

## LA FIN DE L'EXTREMISME.

Au cours de ces dernières années, soit entre les deux guerres, la Suisse a connu deux mouvements politiques extrémistes. L'un est d'ancienne date. C'est le communisme. L'autre s'est manifesté vers 1933, à l'époque où le national-socialisme était en train de conquérir l'Allemagne. Ils sont aujourd'hui condamnés l'un comme l'autre. Il vaut peut-être la peine d'en rappeler brièvement l'histoire.

Tout d'abord, constatons que ces deux mouvements présentent un caractère commun : aucun des deux n'a jamais réussi à s'imposer, à s'assurer des troupes nombreuses, à jouer un rôle très important dans notre vie publique. L'un et l'autre s'est heurté à la méfiance de la grande majorité de notre peuple. Un seul fait permet de le prouver : tandis que les communistes n'ont jamais possédé plus de deux sièges au Conseil national, les frontistes n'ont jamais disposé de plus d'un seul et unique mandat, cela d'ailleurs pendant une seule législature, de 1935 à 1939. En outre, il convient de remarquer que ces sièges n'ont pas été occupés longtemps par leurs titulaires. Ceux ci n'ont pas été réélus. D'où l'on peut conclure que le peuple suisse a condamné lui-même l'extrémisme et qu'il n'aurait pas même été nécessaire — contrairement à ce qu'affirment certains amateurs de persécution — d'interdire les groupements qui se réclamaient de la doctrine russe ou de l'idéologie allemande.

Cependant, il y a une très grande différence entre ces deux mouvements. Le communisme a toujours été insaisissable. On l'a connu autonome. On l'a vu allié au socialisme réformiste. Il n'a jamais obéi qu'à des considérations de tactique politique. Ses chefs ont été tantôt les ennemis jurés des socialistes et des syndicalistes, et tantôt leurs plus chers amis. Quant aux frontistes, ils ont toujours été des isolés. Au début, ils ont bénéficié d'une certaine bienveillance dans les milieux bourgeois de droite. On l'a beaucoup reproché à ceux-ci qui, commettant une erreur dont on s'est rendu coupable dans tous les pays, ont vu trop volontiers dans les mouvements d'extrême-droite un utile contre-poids aux forces révolutionnaires d'extrême-gauche et qui se sont rendus compte trop tard que tous les totalitarismes se valent, qu'ils sont sans doute les variations nationales d'une seule et même tendance. D'ailleurs, on ne doit pas oublier que le frontisme a été fondé par de jeunes radicaux qu'impatientaient le conformisme et l'immobilisme des milieux officiels et qui cherchaient sincèrement à restaurer d'anciennes traditions authentiquement helvétiques. C'est par la suite seulement que leurs rangs ont été noyautés par des éléments douteux qui servaient une cause étrangère. Malgré tout, il faut bien constater que les frontistes n'ont jamais eu de troupes nombreuses et qu'ils n'ont jamais eu la moindre chance de conquérir le pouvoir par des voies légales.

Pourquoi le Conseil fédéral en est-il arrivé à interdire successivement tous les mouvements extrémistes? Cette politique peut paraître incompatible avec nos institutions qui respectent toutes les opinions, qui ne connaissent pas de doctrine officielle et qui laissent à chaque citoyen pleine et entière liberté de professer l'idéologie de son choix, sans compter qu'elles autorisent à se grouper librement ceux que rapprochent des idées communes et qui entendent les faire triompher.

Il est assez probable qu'en temps ordinaire le Conseil fédéral n'aurait jamais pris une mesure de ce genre. Mais nous vivons des temps dangereux. Depuis quatre ans bientôt, nous ne connaissons plus qu'une seule et unique loi : assurer la sécurité extérieure du pays, maintenir l'ordre à l'intérieur. Or, il fallait bien se rendre compte que ces deux mouvements, par leurs agissements sinon par leur existence même, empêchaient une application stricte de cette loi. L'un et l'autre étaient dévoués à une cause étrangère, niaient les devoirs qui découlent de l'étranger, auraient volontiers sacrifié l'indépendance nationale au triomphe de la cause vers laquelle vont leurs sympathies. Dans ces conditions, ils représentaient dans notre vie nationale un élément d'insécurité. On l'a bien vu, quand on a pu établir, par exemple, que plusieurs des traîtres à la patrie qui ont été condamnés à mort, appartenaient au mouvement frontiste.

Mais ils représentaient en outre, dans notre vie intérieure, un élément de trouble. L'un comme l'autre n'avaient que mépris pour les institutions démocratiques dont ils ne cachaient pas qu'ils entendaient les abolir, pour instaurer, fut-ce au gré d'un coup de force, le régime de leur choix et de leurs préférences. La démocratie est libérale. Elle respecte toutes les opinions, toutes les doctrines. Mais elle n'entend pas être dupe. Elle ne veut pas commettre de suicide. Et c'est pourquoi elle ne peut pas accorder aveuglément le bénéfice des libertés politiques et individuelles à ceux qui en abusent pour les mieux supprimer.

Aujourd'hui, le frontisme est mort. Ses membres, peu nombreux discrédités, ne peuvent plus jouer aucun rôle. Ils sont étroitement surveillés. Ce mouvement ne renaîtra pas de ses cendres, même si on lui restituait sa liberté de naguère. Nous ne pouvons pas en dire autant du communisme qui est resté vivace, dont les organisations interdites continuent à mener une vie clandestine, mais active, et qui bénéficient encore de certaines sympathies qu'il ne serait pas très difficile d'expliquer au point de vue psychologique. Actuellement, ses adhérents cherchent, soit à obtenir que l'interdiction qui les frappe soit levée, soit à trouver un refuge dans les rangs du parti socialiste dont quelques chefs sont tentés d'abandonner la collaboration nationale afin de réaliser ce que l'on nomme l'unité de la classe ouvrière. Cependant, les chefs les plus modérés, surtout dans l'aile syndicaliste du parti, résistent et ne veulent pas se laisser entraîner dans cette aventure. On saura bientôt laquelle de ces deux tendances l'emportera. Mais, pour notre part, nous savons que notre peuple est trop raisonnable pour restaurer, en ces temps troublés où tout les dangers ne se sont pas encore dissipés, des luttes qui compromettraient l'union de tous les citoyens et la solidité de la défense nationale.

C'est d'ailleurs, en tout temps, l'une des caractéristiques de notre vie politique : nous ne sommes pas hostiles au progrès aux innovations. Mais nous entendons réaliser ces dernières dans l'ordre et la paix, selon des voies légales, au gré d'une harmonieuse évolution. Et c'est pourquoi, en dépit de certains incidents, l'extrémisme n'aura jamais droit de cité chez nous.

*Pierre Béguin.*